



Communiqué de presse du COCETA LA COLERE DU COCETA

Les propositions de la DGAC présentées hier aux élus concernant le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique soulèvent notre indignation et notre colère.

Quid de la santé publique ? Quid du principe de précaution ?

Le développement de Nantes-Atlantique pour accueillir 15 millions de passagers, si celui-ci est acté par les pouvoirs publics, va à l'encontre de la protection de la population, de la préservation de l'environnement.

Les coûts engendrés par un projet aussi dantesque, au vu des infrastructures indispensables pour permettre le réaménagement de l'aéroport actuel dans les années futures (routes, taxiways, pont, tram, tramtrain ...) pénaliseront le développement économique du Grand Ouest.

A commencer par la construction d'un aérogare qui ne sera **que provisoire** ... Qui va financer ?

Le rallongement de la piste de 800 mètres, condamne le Lac de Grand Lieu, deuxième réserve ornithologique de France, condamne des milliers d'habitations, et quoique prétende la DGAC, les nuisances sonores ne seront toujours pas atténuées, pire elles continueront d'accroître avec l'augmentation du trafic aérien. Comment d'ailleurs, concrètement, ce scénario est-il possible sans enfreindre à minimum trois lois, que sont la loi littorale, la loi sur l'eau (protection des zones humides), la loi Ramsar ?

Que dire des autres alternatives évoquées telles que la piste en V, piste transversale, ... ? Surréaliste ! Sachant que ces options ont déjà été étudiées et rejetées par la DGAC dans les années 2000.

Le COCETA demande aux pouvoirs publics, aux élus de penser à la santé et à la protection de ses habitants et de s'opposer à ce projet, inacceptable.

Le COCETA demande aux citoyens de l'agglomération nantaise, d'exprimer à leur tour leur refus d'une telle solution dans la Concertation Publique, qui aura lieu le premier trimestre 2019.

Le COCETA invite tous les riverains à venir nous rejoindre lors de nos futures réunions publiques, ainsi que dans nos prochaines actions afin d'exprimer notre volonté d'un transfert de Nantes Atlantique.

Le COCETA

Collectif des Citoyens Exposés au Trafic Aérien

www.coceta.org